

Besançon : 29 juin au 4 juillet 2008

Université d'été francophone en santé publique

Cette 5^e Université d'été est organisée par l'Urcam de Franche-Comté et la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon avec de nombreux partenaires.

La promotion de la santé constitue le fil conducteur de cette rencontre, dont les intervenants sont des universitaires, chercheurs, mais aussi professionnels venant de pays francophones.

En 2008, le programme est complété de 3 nouveaux modules :

- Santé, soin, éducation et justice : champs et contre champs
- Santé publique bucco-dentaire
- Prévention de la violence et du suicide des jeunes : comprendre et agir

3 modules non donnés l'an dernier :

- Santé des adolescents
- Nutrition et promotion de la santé
- Rythmes biologiques : base de notre vie, base de notre santé... de l'enfance à la vieillesse : ce module se déroulera d'octobre 2008 à février 2009 en trois sessions de deux jours.

Contacts : M^{me} Boichat (tél. : 03 81 66 55 75, courriel : sboichat@univ-fcomte.fr)
ou consulter le site Internet www.urcam.org/univete/index.htm.

Actualités en ligne

Les infections nosocomiales : nouvelles mesures & classement des établissements de santé

La ministre en charge de la Santé, Roselyne Bachelot a présenté à la presse le 30 janvier 2008 le classement des centres hospitaliers les plus rigoureux dans la lutte contre les infections nosocomiales. L'enquête menée par la DHOS montre que 80 % des établissements ont un engagement satisfaisant dans la lutte contre ces infections. Les nouvelles mesures annoncées concernent : une journée « hygiène des mains » le 23 mai 2008 (actions d'information à destination des professionnels et des patients dans les établissements volontaires), la signature de la déclaration promue par l'OMS (il s'agit d'un programme clé de l'Alliance Mondiale pour la Sécurité des Patients visant à renforcer l'engagement des États membres des Nations Unies à lutter contre les infections liées aux procédures de soins), la création de 10 structures de prise en charge des infections ostéo-articulaires, dont la mission sera d'assurer une expertise et une prise en charge de qualité de ces infections en réunissant autour du patient l'ensemble des compétences nécessaires, la pénalisation de l'absence de surveillance des infections nosocomiales du site opératoire. Ce dossier de presse présente par ailleurs le contexte des infections nosocomiales (définition, place de la France par rapport à ses voisins européens, réglementation et législation), la politique menée par le ministère de la santé sur ces infections, les résultats nationaux de la nouvelle enquête sur les établissements de santé confronté aux maladies nosocomiales, enfin un chapitre questions-réponses pour les usagers. En annexes, les fiches techniques des 4 indicateurs de score agrégé : ICALIN, ICSHA, SURVISO, ICATB.

<http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/actualite-presse/presse-sante/dossiers-presse/infections-nosocomiales.html>

Articles

L'éducation thérapeutique du patient

Un rapport de l'OMS en 1998 signalait que l'éducation thérapeutique a pour but de former les patients pour améliorer leur prise en charge. En effet, l'éducation thérapeutique doit pouvoir aider les patients à comprendre leur maladie et à s'adapter à leur traitement. Des pathologies telles que le diabète, l'asthme, la mucoviscidose, l'hémophilie, le sida... entrent dans le champ de l'éducation thérapeutique, associant le patient à la construction de son programme de soins, lui permettant d'augmenter son espérance de vie et d'améliorer sa qualité de vie. Cet article d'Olivier Quarante fait le point sur la situation en France, en soulignant que cette approche d'éducation reste inégalement mise en œuvre, car ne profitant qu'à une petite minorité de patients et n'étant encore utilisée que pour un nombre restreint de pathologies.

L'infirmière magazine, n° 234, janvier 2008.

Les conditions de travail des salariés dans l'Union européenne à quinze selon les formes d'organisation

Les conditions de travail restent plus que jamais d'actualité et la question de l'amélioration de travail en particulier. Cet article analyse les conditions de travail dans les pays de l'Union européenne à quinze à partir de la troisième enquête européenne sur les conditions de travail réalisée en mars 2000. Le questionnaire de l'enquête menée auprès de 21 703 personnes n'est pas exclusivement centré sur les conditions de travail et comporte huit volets thématiques dont la sécurité et la santé au travail. Les conditions physiques de travail varient en fonction des quatre formes d'organisations du travail (l'organisation apprenante, l'organisation en lean production, l'organisation taylorienne et l'organisation de structure simple) dont cet article décrit les effets : qu'il s'agisse de situations de pénibilités physiques, de nuisances sonores ou thermiques ou de risques toxiques, les salariés se trouvent beaucoup plus exposés dans les organisations en lean production et les organisations tayloriennes que dans les organisations apprenantes et les organisations de structure simple. Par ailleurs, les nuisances thermiques liées à la chaleur ou au froid et les risques toxiques d'inhalations ou de contacts dangereux sont beaucoup plus importants dans les organisations en lean production que dans les organisations tayloriennes. En revanche, les pénibilités physiques (mouvements répétitifs des mains ou des bras, vibrations mécaniques) sont plus importantes dans les organisations tayloriennes. Cet article, après avoir passé en revue les contraintes physiques, les horaires et les cadences de travail, conclut que l'organisation apprenante est, selon la plupart des critères, l'organisation associée aux meilleures conditions de travail. (De nombreux tableaux illustrent cet article)

Travail et Emploi, Dares, n° 112, octobre-décembre 2007.

Études

La formation aux professions de la santé en 2006

Depuis 1980, une enquête annuelle est menée par la Drees auprès des centres de formation de la santé délivrant des diplômes sous tutelle du Ministère en charge de la santé. Depuis 2002, de nouvelles questions ont été ajoutées à l'enquête pour connaître l'attractivité (notamment géographique) des différentes formations et de mieux cerner les étudiants en fonction de leur appartenance sociale et de leurs études. Le champ de l'enquête couvre les formations de base (infirmiers, sages-femmes, masseurs kinésithérapeutes, techniciens en analyse biomédicale, aides-soignants, pédicures podologues, manipulateurs d'électroradiologie médicale, ergothérapeutes, psychomotriciens, auxiliaires de puériculture) et les spécialisations (puéricultrices, infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire, cadres de santé, cadres sages femmes).

Drees, document de travail, série statistiques, n° 118, octobre 2007, 172 pages.

Dossier

Soins palliatifs et milieu défavorisé

Ce dossier d'ASP Liaisons (Association pour le développement des Soins Palliatifs) reflète les difficultés que peuvent rencontrer les équipes hospitalières en soins palliatifs face à des malades de 57 nationalités différentes et à des malades français en situation de précarité. Ces équipes apprennent à échanger et à comprendre le vécu de ces malades avant de leur proposer des techniques et des soins. En effet, les problèmes linguistiques, les problèmes sociaux, les difficultés administratives ou les questions d'argent prennent souvent le devant de la scène pour ces malades par rapport aux informations médicales qui, au lieu d'être rassurantes, sont souvent génératrices d'angoisse pour la plupart d'entre eux. Deux équipes hospitalières font part de leur expérience en montrant les particularités de la prise en charge de ces malades en soins palliatifs et des solutions adéquates qui peuvent s'ensuivre.

ASP Liaisons, n° 36, décembre 2007.

Rapport

Radiothérapie : efficacité des traitements et maîtrise des risques.

Plus de 200 000 personnes sont concernées chaque année en France par la radiothérapie, traitement incontournable du cancer. Ce traitement consiste à utiliser des radiations ionisantes pour détruire les cellules cancéreuses en bloquant leur capacité à se multiplier, tout en épargnant les tissus sains périphériques. L'audition publique du Sénat du 15 novembre 2007 fait un état des lieux de la radiothérapie et des technologies innovantes (radiochirurgie, tomothérapie et CyberKnife, projet Étoile...). Une deuxième partie est consacrée à la radiovigilance et à la radioprotection (sécurité des patients) ainsi qu'aux suites de la radiothérapie (données épidémiologiques). L'audition publique a constaté que, si le Plan Cancer, lancé en 2003, a permis de rénover le parc des équipements de radiothérapie avec la généralisation des accélérateurs linéaires et d'implanter des technologies innovantes, des efforts restaient à faire dans les domaines des effectifs (insuffisants), du dispositif de veille et de sécurité.

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Rapport, Audition publique organisée par M. Claude Birraux, député, janvier 2008, Assemblée Nationale n° 576, Sénat n° 159, 72 pages.

Ouvrage

Notre santé à l'épreuve du changement climatique

Bien que les déterminants de l'état de santé de l'humanité en 2050 ou en 2100 seront d'ordre démographique et socio-économique, la santé humaine est à de multiples égards tributaire de l'environnement en général, du climat et des conditions météorologiques... L'auteur de cet ouvrage étudie dans une première partie les changements climatiques (réchauffement, effet de serre, dérèglement climatique) avant d'aborder les maladies infectieuses et parasitaires (les vecteurs de maladies, insectes et acariens, le paludisme, les leishmanioses, les arboviroses et les maladies infectieuses à transmission directe) dont l'incidence, liée aux changements climatiques (remontée des températures du Sud vers le Nord avec des conséquences migratoires ornithologiques et autres...), s'est accentuée ces dernières années. Une troisième partie consacrée aux maladies non infectieuses (maladies cardio-vasculaires et respiratoires, allergies et autres maladies) reflète l'action de l'environnement et du climat sur la santé. L'auteur, dans la dernière partie, s'attache plus particulièrement à démontrer les effets indirects des changements climatiques sur la santé : risques liés à la montée du niveau des eaux, risques liés à une moindre disponibilité de la nourriture et de l'eau, risques liés aux déplacements de population... En conclusion, il recommande d'apprendre à s'adapter aux changements climatiques pour vivre avec eux...

Jean-Pierre Besancenot, Éditions Delachaux et Niestlé, septembre 2007, 222 pages.

EUROPE

Deuxième programme d'action communautaire dans le domaine de la santé

Le premier programme (2003-2008) avait financé plus de 300 projets et actions. Ce deuxième programme dans le domaine de la santé est prévu pour une durée de six ans, du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2013. Il se fonde sur l'article 152, paragraphe 4, du traité instituant la Communauté européenne et vise à encourager la protection et l'amélioration de la santé humaine. Ce deuxième programme aborde un large champ d'objectifs en matière de santé publique, dont ceux de prévenir les menaces transfrontalières pour la santé avec la mise en place d'un système de laboratoires de référence communautaires, lutter contre les principales causes de la charge de morbidité, renforcer le rôle du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, offrir aux citoyens un meilleur accès aux informations, améliorer la santé des enfants et des jeunes, combattre la violence, prévenir la consommation de drogue, coordonner les programmes de recherche, établir des réseaux, identifier les causes des inégalités en matière de santé et lutter contre ces inégalités, lutter contre la pollution de l'environnement, reconnaître l'importance d'une approche globale de la santé publique... (décision n° 1350/2007/CE du parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007, JOUE du 20 novembre 2007).

http://ec.europa.eu/health/ph_overview/pgm2008_2013_en.htm

Revue de presse rédigée par Antoinette Desportes-Davonneau et mise en pages par Philippe Ferrero.



téléphone
télécopie
internet

Haut Conseil de la santé publique
14 avenue Duquesne 75350 Paris 07 SP
01 40 56 79 80
01 40 56 79 49
www.hcsp.fr